

Faut-il brûler?

Le lait en ébullition, voici que les céréales prennent feu!

Est-ce la canicule qui s'annonce? Est-ce les effets secondaires du réchauffement climatique? En tous les cas, pour parler de manière directe, on pourrait dire que les acheteurs ont «pété un plomb»! S'ils voulaient chauffer les campagnes en ce début de période estivale, ils n'auraient pas agi autrement.

Le prix du lait industriel est sous une pression sans précédent. Alors qu'il se situe en moyenne autour de 55 cts/litre, certains producteurs semblent recevoir ces temps des annonces laissant présager de nouvelles baisses pour juillet ou août... Avec des prix qui ne couvrent même plus la moitié des coûts de production, il faut s'attendre à une élimination drastique des producteurs de lait.

Quant aux céréales voici que, au grand désarroi de la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), un prix indicatif a dû être fixé sous la pression de l'administration. Celui-ci se situe à 51.-/dt. 10.- en dessous du prix précédent! Soit une baisse de 17%! Dans le même temps, les coûts de production n'ont cessé de monter pour atteindre un pic en 2009.

Cette situation pousse la FSPC a convoquer une assemblée générale extraordinaire le 1er juillet pour établir un catalogue d'exigences permettant le maintien d'une production céréalière en Suisse. Dans son bulletin «Actualités céréalières» du 5 juin 2009, la FSPC annonce sa volonté de voir l'administration accorder d'avantage d'égard aux grandes cultures, notamment dans le cadre de l'évolution future du système des paiements directs et des mesures d'accompagnement (prévues pour atténuer les effets d'éventuels accords OMC et de libre échange avec l'UE). Soit. C'est une option. Mais l'histoire est là pour nous rappeler que la guerre entre secteurs de



Justine au bord d'un champ de céréales... : «Est-ce moi qui vais manger ces céréales?»

production pour se partager le gâteau des paiements directs est risquée. Et que les paysans en sortent toujours perdants.

A qui les céréaliers vont-ils demander de céder? Aux producteurs de lait noyés dans les surplus de lait et qui voient leur porte-monnaie s'alléger au fil des mois?

Aux producteurs de viande qui risquent par ricochet de sentir passer la pression des files de vaches laitières menées à l'abattoir? Eux qui semblent par ailleurs être parmi les premiers «lésés» par le nouveau concept des paiements directs?

Quant aux mesures d'accompagnement, celles-ci risquent fort d'être un ramassis de propositions sans queue ni tête, voire contradictoires puisqu'aucune vision stratégique n'a été fixée au préalable par le département fédéral de l'économie. S'il s'agit des mesures prévoyant de bénéficier

des «mêmes armes» que nos collègues européens, on voit mal ce que les céréaliers pourront obtenir de bon.

Il est vrai, la situation est critique. Au prix où se situent les céréales panifiables, notre idée provocatrice de les brûler pour faire tourner le séchoir à maïs permettant de confectionner de l'aliment pour les poules redevient d'actualité. Ou alors de fourrager les bêtes avec du panifiable plutôt que de les vendre «cadeau» aux acheteurs... Rappelons: un prix rémunérateur du blé est de 1.-/kg et il n'en coûterait que 25.-/ an de plus au consommateur de pain!

Peut-on imaginer une fédération du type de l'European Milk Board pour les grandes cultures? Histoire d'unir nos forces plutôt que de les diviser? Deux rendez-vous pour en parler: AG de la FSPC le 1er juillet et celle d'Uniterre le 3 juillet!



Marché laitier
Infos variées
Page 2



Echanges...
mais pas «libres»
Pages 4-5



HuelvaFraises de la honte

Page 6





MARCHÉ LAITIER

La situation se dégrade en Suisse et en Europe et les organisations se préparent à un été chaud

1'000 tracteurs de toute l'Europe et 3'000 paysans bloquent Bruxelles...

ECVC (Coordination Européenne Via Campesina) a rejoint la grande mobilisation des producteurs de lait organisée par EMB (European Milk Board) à Bruxelles les 18 et 19 juin derniers. Certains producteurs ont fait plus de 800 km en tracteur pour arriver à destination. Ils viennent d'Allemagne, de France, des Pays-Bas, de Belgique, du Luxembourg et d'ailleurs encore. Tous se sont retrouvés devant le bâtiment du Conseil de l'Union européenne. C'est là que siégeaient les Chefs d'Etats et de Gouvernements européens.

Par centaine, les tracteurs ont ralenti

le président de l'EMB, Romuald Schaber, leur a demandé d'agir: «Nous vous prions d'intervenir à cette occasion en faveur d'un gel de 5 pour cent des quotas laitiers européens qui soit immédiat et limité à la campagne laitière 09/10. De même, il est indispensable à nos veux d'instaurer une régulation souple des quotas. Il sera ainsi possible d'empêcher à l'avenir les excédents et les distorsions du marché, ce qui permettra une économie de plusieurs millions d'euro aux contribuables. Les chefs de gouvernement du Luxembourg et d'Allemagne, Jean-Claude Juncker et Angela Merkel ont pour leur part déjà exprimé leur volonté de débattre du problème laitier dans le cadre de la des droits de produire entre les pays. En Suisse aussi ce débat public-privé



Lidia Senra, membre du comité de la Coordination Européenne Via Campesina et responsable du dossier lait.

est toujours d'actualité. Même si la force obligatoire a été refusée dernièrement par le Parlement, la question demeure, latente Aujourd'hui d'énormes attentes sont mises sur l'Interprofession laitière suisse. Elle devrait permettre une gestion durable et contractualisée des quantités afin de faire augmenter le prix. Or, vu la tournure des événements, à Uniterre nous sommes des plus pessimistes. Les producteurs n'auront jamais l'emprise nécessaire sur les négociations qui s'y dérouleront, pour la simple et bonne raison que nous n'avons pas défini, au plan Suisse, ce que nous voulons pour l'avenir de la filière laitière suisse à court, moven et long terme. Sans ces préalables, aucun négociateur ne peut correctement faire son travail. Dire que nous voulons le plus de quantités possibles pour le prix le plus élevé possible, sans dire combien de kg à tel ou tel prix est une hérésie totale qui laisse la porte ouverte à toutes les interprétations.

Dans ce contexte, les prix ne risquent pas de remonter de sitôt. Les pressions sur les producteurs ne vont qu'augmenter. Beaucoup pourraient arrêter la production, d'autres pourraient se faire entendre par différents moyens et notamment la plus musclée, à savoir la grève du lait. Si une telle action devait à nouveau se dérouler, les producteurs pourraient peut-être se retourner vers ceux dont ils estiment qu'ils portent de lourdes responsabilités. Parmi ces derniers, il y a certes la grande distribution mais également le monde politique. Le débat public-privé pourrait donc refaire sont apparition en Suisse...L'été pourrait être chaud.

Nicolas Bezençon

Comme relaté dans la presse fribourgeoise, le fait de contraindre et de séquestrer une ou des personnes est poursuivi d'office. Deux responsables de la section d'Uniterre Fribourg ainsi le Président et le Directeur de la FSFL ont donc été entendus par le juge d'instruction le 16 juin 2009. Les deux représentants de la FSFL ont été entendus en qualité de témoin et les deux représentants d'Uniterre ont été entendus en qualité de personne appelée à fournir des renseignements pour la reconstitution des événements.

Action de Pringy

Le dossier est maintenant dans les mains de la justice fribourgeoise qui décidera de la suite. Elle devra notamment décider si oui ou non il y a eu contrainte et séquestration et si l'acte des producteurs—légitimement—en colère doit être poursuivi pénalement. Il va de soi que nous suivons ce dossier de près. Nous vous tiendrons bien entendu informé des décisions prises par la justice.

A Uniterre, nous sommes d'avis que cette action était importante pour obliger les différents acteurs à prendre les décisions qui s'imposent en situation de crise. Si aujourd'hui, la FSFL est consciente qu'il faille une coordination étroite entre les organisations de producteurs au plan national, il n'en a pas toujours été ainsi...



Quant à la participation de producteurs venant de tous les cantons romands, voire même de Suisse allemande, elle ne se discute pas. Les producteurs sont solidaires entre eux au sein de l'European Milk Board et revendiquent ouvertement un prix du lait équitable pour tout le lait produit en Suisse et en Europe. La distinction cantonale n'a plus sa raison d'être. Le marché est national voir international, la lutte est donc nationale, internationale et non plus cantonale. Les producteurs l'ont bien compris, n'en déplaise à ceux qui souhaitent utiliser les organisations agricoles comme tremplin politique, que cela soit au plan cantonal ou fédéral... mais ceci est une autre histoire!

Nicolas Bezençon



Les tracteurs envahissent, le 18 juin, les rues de Bruxelles.

la circulation de Bruxelles. Tous se rendaient à la manifestation d'EMB organisée devant le bâtiment du Conseil européen. «La situation du marché laitier doit devenir la priorité des dirigeants» a déclaré la vice-présidente de l'EMB, Sieta van Keimpema. «L'évolution enregistrée ces dernières années a déjà coûté la vie à grand nombre d'exploitations dans toute l'Europe. L'approvisionnement des citoyens européens en lait de haute qualité est en jeu si le dumping des prix continue à dicter le marché».

Dans une lettre adressée aux chefs d'État et de gouvernements européens,



Sieta van Keimpema et Romuald Schaber

dite rencontre informelle. Il n'est donc pas trop tard pour agir».

Le bilan de cette action n'est actuellement pas encore connu. Néanmoins, elle aura permis à deux organisations paysannes d'envergure européenne de travailler conjointement sur la problématique laitière. De bon augure pour la suite des importants chantiers qui attendent les producteurs de lait européens.

Gestion des quotas... droit public ou privé?

Pour ECVC, le mouvement des producteurs de lait européen doit servir à faire revenir l'Union européenne sur sa décision d'abandonner les quotas en 2015. Au contraire d'EMB –qui revendique une gestion flexible et de droit privé en mains de producteurs-, ECVC souhaite que les pouvoirs publics gardent la main sur les quotas européens. Il demande par contre que de nouveaux outils soient mis en place pour permettre une répartition équitable et solidaire



LES ACTIVITES DU SYNDICAT

Cassis de Dijon-Réferendum

Le Parlement a décidé, le 12 juin, d'entériner le principe du Cassis de Dijon par 101 voix contre 82.

La dernière semaine de session parlementaire a permis d'intégrer deux amendements:

- L'obligation de la mention du pays de production des denrées alimentaires et de leurs matières premières, conformément à la législation suisse.
- La mise sur le marché de denrées alimentaires importées selon le principe du «Cassis de Dijon » doit être autorisée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Pour délivrer cette autorisation, l'OFSP devra s'assurer que la protection des les transactions commerciales ne sont pas menacées.

Suite à ces changements de dernière minute, Prométerre, qui s'était fortement opposée au Cassis de Dijon, renonce à lancer le référendum.

Le comité directeur d'Uniterre se prononce de la manière suivante:

- Voici une loi de plus qui va augmenter la grogne des paysans et qui risque fort de contribuer à la mise en place d'actions en tout genre.
- La stratégie à long terme de notre syndicat est la souveraineté alimentaire.
- Le Cassis de Dijon restreint nos droits, nous enlève une part de souveraineté et risque d'augmenter le différentiel de prix entre nos produits et ceux de l'UE.
- Si un référendum est lancé, nous soutiendrons celui-ci par une diffusion via le journal, sur notre site et en encourageant tout un chacun de le signer et de faire signer. En ligne sur: www. uniterre.ch

De manière générale, nous ne pensons pas que des économies substantielles iront aux consommateurs. Nous ne croyons pas qu'un pouvoir d'achat potentiellement accru grâce à des économies dans d'autre secteurs, se reportera automatiquement sur le budget pour les denrées alimentaires. Nous craignons que cette nouvelle pression poussent les producteurs à chercher des manières de réduire leurs coûts de production, au détriment de la qualité.

Valentina Hemmeler Maïga

Jura

Stop aux agrocarburants

La section Uniterre Jura a reçu lors de son dernier comité un représentant du «Collectif contre l'importation d'agrocarburants à Delémont» qui s'oppose à la construction d'une usine servant à distiller des agrocarburants provenant, pour l'instant, du Brésil. Ce projet, estimé à environ 100 millions de francs, est décrit comme le plus grand projet industriel jurassien. Il est promu par Greenbio Energy et étudié par le bureau GVH de Delémont.

Au vu du type de projet proposé, le comité du Jura s'est positionné contre cette usine. Les arguments suivants ont été avancés: ce type de projet touche au droit à l'alimentation et en tant que membre de La Via Campesina, nous ne voulons pas que nos voitures soient alimentées par les terres de nos collègues brésiliens. Que dirions-nous si une société brésilienne rachetait les terres jurassiennes pour sa propre consommation? La taille du projet est également questionnée, surtout en regard du peu d'emplois créés. Le comité du Jura adhère donc à la démarche du «Collectif contre l'importation d'agrocarburants à Delémont» et déléguera une personne de son comité

Si cette usine développait un projet basé sur des déchets indigènes, la discussion pourrait alors être réouverte.

Le comité d'Uniterre en a été informé et se réjouit de cette décision en phase avec les lignes générales de notre syndicat qui nous ont également amenés à nous positionner en faveur d'un moratoire de cinq ans sur l'importation d'agrocarburants.

Slow UP - Jura

La section Jura, participe, le 28 juin, au 1er Slow Up de la région en faveur de la mobilité douce. Elle sera présente à Courtételle avec un stand sur le lait équitable ou elle présentera les arguments démontrant qu'il est possible de rémunérer correctement les familles paysannes tout en garantissant des prix accessibles à toutes les couches sociales des consommateurs.

Pour la section Jura-Jura bernois, Paul Sautebin

Genève

Pétition pour la souveraineté alimentaire

Dans le cadre de la rédaction de la nouvelle Constitution du canton, une pétition a été préparée à l'adresse de l'assemblée constituante. Elle demande d'ancrer la souveraineté alimentaire dans la Constitution. Cette notion apparaît pour l'instant au niveau réglementaire et bien que ce soit un premier pas positif, il mérite d'être placé également au niveau de la Constitution. Il s'agit de récolter 500 signatures d'ici au 15 juillet. (Pour rappel, une pétition peut être signée par tout le monde). Le texte et l'argumentaire sont téléchargeables sur le site d'Uniterre www.uniterre.ch, sur notre page d'accueil ou dans le dossier souveraineté alimentaire. N'hésitez pas à vous en emparer et à le faire signer.

Doris Leuthard vient le 1er août!

Doris Leuthard a choisi Veyrier, dans le canton de Genève, pour célébrer notre fête nationale.

A l'heure où le prix du lait poursuit sa chute et menace la poignée de producteurs encore en place à Genève, où les céréales voient également leur valeur dégringoler sous les coups de boutoir de notre administration et des acheteurs, où les maraîchers sont menacés par les projets de libre échange avec l'Union européenne, Mme Leuthard arrive en grande pompe! Notre ministre de l'économie, fan inconditionnelle du libre marché ose fouler la campagne genevoise. Cette campagne menacée par une vision politique sans avenir. Campagne encore vivace et qui n'est pas prête à lâcher prise. Prise en étau par la ville parfois partenaire, parfois envahissante, parfois acquise à la cause paysanne, quelque fois revendicatrice de surfaces.

Genève, dont 45% de la surface est encore constituée de champs de céréales, de vignes, de cultures maraîchères, fruitières et horticoles et où l'on trouve encore quelques inconditionnels producteurs de lait et de viande. Genève où l'agriculture contractuelle de proximité a fait son lit. Canton qui, sur 450'000 habitants, ne compte plus que 400 familles paysannes. Ces dernières se préparent à la venue de Mme Leuthard. Des actions sont prévues afin de revendiquer le droit d'exister, de se développer, de transmettre des patrimoines et des expériences multiples. Nombreux sont celles et ceux qui prévoient de marquer le coup ce 1er août; il ne reste plus qu'à définir les contours de ces actions.

Alors, Madame Leuthard, à tout bientôt.

Valentina Hemmeler Maïga



La région genevoise et, au pied du Salève, la commune de Veyrier.

Paiements directs: révolution du système ou consolidation? Venez en parler!

Le Conseil fédéral a publié un rapport sur les paiements directs en réponse à une motion parlementaire issue des débats sur PA 2011. Ce rapport évalue le système actuel et commente ses points forts et ses faiblesses. A la suite, il propose un nouveau concept. Il s'agit de mieux distinguer les instruments destinés à la promotions des prestations d'intérêt public et ceux qui servent à une évolution socialement supportable. Sont alors proposés des paiements pour: le paysage cultivé, la sécurité de l'approvisionnement, la biodiversité, la qualité du paysage, le bien être des animaux, l'adaptation sociale (limitée dans le temps et progressivement réduite). Aucun montant globaux ou de détails n'ont été articulés. Les paiements directs seraient liés aux surfaces et non plus aux têtes de bétail. Exit donc les paiements «Unité gros bétail fourrage grossier» ou pour la «Garde des animaix en conditions difficiles» (GACD).

Pour en parler, la commission grandes cultures et viande s'élargit à la commission lait, au comité directeur d'Uniterre et à tout autre membre intéressé:

Rendez-vous le mardi 14 juillet 2009, à 20h15 au café «Tempo», quai de la Thièle 3 (3 minutes à pied du P+R de la gare, de l'autre côté du canal) A Yverdon

Pour présenter ce nouveau concept, nous receverons Monsieur Dominique Kohli, vice-directeur de l'Office fédéral de l'agriculture.



TEMOIGNAGE

Souveraineté alimentaire plutôt que libre échange

Depuis trois ans, le monde est secoué par les crises successives: alimentaire, financière, économique. Du coup, on s'affronte entre libre échangistes et protectionnistes, entre partisans et détracteurs du libéralisme économique et de la sacro-sainte régulation par le marché. L'agriculture est depuis longtemps au cœur de cette polémique, bien avant les émeutes de la faim des années 2007-2008.

Depuis les années 60, en effet, la Banque Mondiale et les partisans de l'ouverture des frontières pour les produits agricoles ont fait miroiter plein de promesses, dont jusqu'ici aucune n'a été tenue. Sur le plan mondial, il s'agissait ni plus ni moins, grâce aux cultures intensives, aux biotechnologies et aux exportations, que de sortir définitivement les pays les moins avancés de la pauvreté et de la faim. Or si la production alimentaire globale a connu une augmentation plus rapide que la population, le nombre de personnes souffrant de malnutrition n'a fait qu'augmenter. Rien qu'en 2007 il s'est accru de 75 millions, pour atteindre le chiffre considérable de 973 millions. Le scandale, c'est que ce sont précisément les paysans qui souffrent le plus de la faim. La «révolution verte» a fait davantage de victimes que de gagnants et elle a détruit davantage de capacités de production qu'elle n'en a développées. Chaque année en effet, 50 à 60 millions de personnes dans le monde perdent leur terre et quittent leurs campagnes pour laisser la place aux grandes exploitations, alors que ceux qui continuent à cultiver leur petit lopin de terre n'ont ni les surfaces, ni les outils, ni les technologies nécessaires pour être compétitifs. Quant aux OGM, censés garantir aux populations rurales croissance et développement, ils ont ruiné, et parfois poussé au suicide, bien des paysans qui avaient cru à ces miracles et qui se sont retrouvés asservis aux géants de l'industrie agroalimentaire.

L'argument le plus souvent utilisé à l'appui de la mondialisation, celui qui trouble le plus les gens du Nord sensibles à la solidarité internationale, c'est l'appel à l'équité entre pays pauvres et pays développés. Le Nord est constamment accusé d'inonder égoïstement et cyniquement les pays du Sud de denrées alimentaires à bas prix, car fortement subventionnées, alors que ces derniers ne trouvent pas de débouchés pour leurs cultures d'exportation. Or ce n'est pas en termes d'équité que le problème se pose. Si l'on n'avait pas imposé à ces pays des modes de culture qui ont fait disparaître la production alimentaire locale, ils ne seraient pas obligés d'importer de la nourriture et d'acheter les surplus américains. Il n'y a pas d'opposition entre paysans du Nord et du Sud, mais une communauté d'intérêts et de choix. La solidarité passe désormais par l'internationalisation du mouvement syndical paysan, comme l'illustre le développement de La Via Campesina.

Les aléas de l'ALEA

On retrouve en effet les mêmes schémas en Suisse autour du projet d'accord de libre échange avec l'Union européenne (ALEA). Aux agriculteurs, et surtout aux consommateurs, le Conseil fédéral promet qu'il aura de retombées extrêmement positives. Ouvrir les frontières, selon lui, c'est s'assurer davantage de diversité dans les produits alimentaires; c'est favoriser la qualité par le biais de la concurrence; c'est alléger considérablement le fardeau administratif qu'implique le contrôle des prescriptions (c'est ce que vise le principe du «cassis de Dijon», cher à notre ministre de l'économie); c'est accroître le PIB d'au moins 2 milliards de francs et par conséquent favoriser la croissance et la prospérité du pays; et c'est surtout regarnir le porte-monnaie des consommateurs grâce à une baisse des prix évaluée à 25%. Tout cela est censé à la fois combattre l'îlot de cherté qu'est la Suisse, maintenir une agriculture compétitive et favoriser du même coup notre industrie d'exportation. Mais qui peut croire à ces promesses, quand on sait que depuis 1990, les prix des produits ont augmenté de 11%, alors que les prix payés aux paysans diminuaient de 25%? Ces 15 dernières années, près de 30'000 exploitations agricoles ont disparu, et sur les 60'000 qui restent, la moitié risque bien de ne pas survivre. Les conséquences de l'ALEA sont annoncées: l'ouverture imposera des «restructurations», terme pudique pour signifier de nouvelles disparitions et une baisse du revenu des agriculteurs de 50%. Il est à craindre, si l'on considère ce qui s'est passé jusqu'ici, que la pression sur les prix à la production, dramatique pour les cultivateurs et les éleveurs, ne bénéficiera pas aux consommateurs, mais ira grossir les marges des transformateurs et des distributeurs.

Quant à la diversité et à la qualité des produits, il est difficile de croire qu'elles s'amélioreront grâce à leur circulation, d'un bout à l'autre de l'Europe, par étapes successives au fur et à mesure de leur conditionnement. On assiste au contraire à une standardisation et à une uniformisation catastrophiques. Dans nos supermarchés, on trouve désormais des fruits et légumes proposés hors saison, calibrés, façonnés, «exterritorialisés». Depuis plusieurs années, nous menons une bataille pour empêcher l'importation, du sud de l'Espagne notamment, de fraises, d'aubergines ou de tomates

écologiques et sociales totalement désastreuses et vendues chez nous à des prix de dumping. Les parlements cantonaux des six cantons romands, ainsi que celui de Berne, ont approuvé à une large majorité des initiatives parlementaires dans ce sens, mais le gouvernement fédéral, pour le moment, n'en démord pas: qu'il s'agisse de courgettes ou de téléviseurs, il entend bien supprimer toutes les entraves au commerce, aussi bien tarifaires que techniques. Pour pallier l'indignité, parfois, des conditions de production; pour ne pas être complice de l'asservissement de travailleurs immigrés

cultivées sous serre, dans des conditions le bio et les indications géographiques pour les produits du terroir, notre agriculture devrait s'en sortir. En réalité, si ce raisonnement est éventuellement valable pour les produits transformés tels que le fromage, il n'est pas d'un grand secours pour les denrées communes peu diversifiées telles que les céréales ou les pommes de terre. Bien sûr, nous pouvons mettre sur le marché des produits de niche de grande valeur, mais la niche, au milieu d'un marché européen saturé, peut-elle suffire à faire vivre les paysans suisses? Rien n'est moins sûr.



Les serres d'Almeria, au sud de l'Espagne, une immense concentration.

souvent sans statut légal qui oeuvrent dans les forêts de serres en plastic du Sud de l'Espagne ou d'ailleurs; pour avoir l'air d'agir contre la pollution, l'épuisement des sols et des nappes phréatiques, le gouvernement suisse entend recourir non pas à des barrières douanières, mais à des labels. Ce n'est cependant ni opérationnel ni suffisant.

A cela s'ajoutent les risques sanitaires de cette agriculture industrielle. Nous avons eu la vache folle, la viande aux antibiotiques, la grippe aviaire et maintenant la grippe porcine. Abolir toutes les entraves techniques au commerce selon le principe du «Cassis de Dijon», c'est bien joli, mais n'est-ce pas brader du même coup les prescriptions sanitaires et écologiques qui faisaient la qualité des produits de notre agriculture? C'est aussi sur des labels que la Suisse compte pour promouvoir ses produits agricoles sur les marchés de l'UE. Les optimistes estiment qu'avec les AOC,

Des échanges, oui, libreéchange, non!

Sommes-nous par conséquent totalement opposés à l'ouverture des frontières et aux échanges? Pas forcément. Mais nous avons conscience que nous nous trouvons devant deux logiques totalement opposées. Nous devons choisir non pas entre l'ouverture aux produits du Sud ou la protection de nos produits subventionnés, comme nos autorités nous le font volontiers croire, mais entre une logique marchande selon laquelle l'agriculture s'oriente vers l'exportation et accroît sa rentabilité grâce à des produits, des technologies et des méthodes qui la rendent dépendante des multinationales de l'agroalimentaire; ou la logique de la souveraineté alimentaire, selon laquelle chaque société organise librement son approvisionnement sur la base de critères de qualité et d'économicité qui lui sont propres. La crise alimentaire de ces dernières années illustre la faillite de la



TEMOIGNAGE

logique marchande, au Sud comme au Nord. Sa vulnérabilité à des prédateurs internationaux qui se livrent à des investissements spéculatifs sur les matières premières agricoles ruine tout espoir de nourrir correctement la population mondiale, alors que le maintien d'une agriculture vivrière pourrait y parvenir. «Les produits alimentaires vont là où il y a du pouvoir d'achat, et pas là où les gens ont faim»!

Cela ne signifie pas qu'il faille abolir tous les échanges. L'agriculture suisse n'assurant que le 60% de l'approvisionnement de la population, l'importation est indispensable. La souveraineté alimentaire que nous revendiquons n'est pas synonyme d'autosuffisance. Ce qui fait problème, à notre avis, c'est l'obsession des chantres de la mondialisation à vouloir considérer les produits agricoles comme interchangeables sur un marché homogène, à des prix unifiés, lesquels devraient déterminer les coûts de production en amont, sans tenir compte des particularités locales. Il n'v a aucune comparaison possible entre les milliers de tonnes de céréales produites aux USA industriellement sur des surfaces de 1'000 ha par exploitation, par exemple, avec la tonne récoltée péniblement par le paysan africain sur son petit lopin ne dépassant pas un ha. Rien de comparable non plus avec la production suisse, soumise à des exigences écologiques élevées, cultivée sur une terre difficile et morcelée, peu propice à la culture intensive.



En mai 2006, mobilisation unitaire devant l'OMC.

Ce qui fait problème également, c'est l'acharnement de nos autorités à réfléchir en termes de globalité pour concocter des accords qui concernent l'ensemble des biens économiques. Vouloir globaliser les accords de libre échange nous enferme dans des marchandages auxquels la production alimentaire ne devrait pas être soumise. En Suisse, certains estiment que le sacrifice de l'agriculture familiale est le prix à payer pour la prospérité de notre industrie. Ils pensent que si nous acceptons d'entrer en négociation avec l'UE pour l'ALEA, les milieux économiques seront moins réticents à accorder des crédits pour les paiements directs. Ils se montrent sensibles aux prises de position de certains

1Hansjörg Walter, président de l'USP, débat au Conseil national, 12.06.08

économistes, dont B. Kappeler, pour qui l'agriculture suisse est beaucoup trop chère, ce qui pourrait «nuire aux intérêts à l'étranger des branches les plus modernes et les plus productives du pays, otages des privilèges domestiques à l'agriculture»².

A nos yeux, il n'est pas acceptable que l'agriculture suisse serve de monnaie d'échange à notre industrie d'exportation. La production d'aliments destinés à nourrir une population ne peut pas être traitée selon la même logique que la vente de biens manufacturés. Il n'est pas acceptable non plus que la recherche dans le domaine du vivant aboutisse à des brevets qui privatisent la vie et en fassent une marchandise monopolisée par des transnationales agroalimentaires. L'agriculture ne se définit pas exclusivement par sa production. Elle joue également d'autres rôles, au cœur des enieux vitaux d'une société: l'organisation du territoire, la préservation de l'environnement et des paysages, le maintien d'une culture. Elle concrétise le lien entre les humains et la nature. Sa multifonctionnalité impose que l'on évite de la résumer à des échanges marchands. C'est pourquoi nous demandons que les accords commerciaux qui la concernent soient découplés des autres accords économiques et qu'ils soient négociés par d'autres instances, par exemple par la FAO plutôt que par l'OMC.

Producteurs, consommateurs, même combat

Il n'est pas exclu qu'un mouvement revendicatif fort initié par les syndicats agricoles et les associations de consommateurs parviennent à freiner et à infléchir le mouvement de libéralisation. Le mea culpa de la Banque mondiale au sujet de la «révolution verte», de même que le rapport sur l'agriculture mondiale³ donnent des signes d'une possible réorientation, au moins dans la réflexion, sinon dans la politique. Alors que les négociateurs institutionnels pleurent (des larmes de crocodile?) sur le dernier échec du Cycle de Doha, le mouvement paysan se félicite au contraire de ce répit ou de ce grain de sable dans les rouages. Nombreux sont ceux qui espèrent qu'il s'enlisera définitivement et que l'ALEA ne verra jamais le jour. Les milieux concernés ainsi que les partis politiques sont divisés. Les plus optimistes constatent que l'OMC a déjà mis de l'eau dans son vin en élargissant les exceptions au libre échange contenues dans la «Green Box», en acceptant d'y faire entrer notamment les paiements directs, en légitimant la protection des

«produits sensibles», en valorisant les critères écologiques et en reconnaissant les critères de provenance. Pour l'ambassadeur et négociateur suisse Luzius Wasescha, «Il n'est pas exclu qu'à terme les produits de proximité bénéficient d'une certaine protection»⁴. Ils ne désespèrent pas d'introduire également des exigences sociales pour la protection des travailleurs de l'agriculture. Dans cette optique, les partisans de l'OMC ont beau jeu de faire remarquer, non sans raison, que cette institution, avec son organisme de règlement des conflits, offre davantage de garanties que les accords bilatéraux. Sur cette lancée, ils estiment que de négocier et de souscrire à des accords partiels modulables pourrait déclencher une dynamique favorable. Du coup, ils adoptent le vocabulaire caractéristique de l'option commerciale en évoquant la nécessité d'un marketing «agressif» de la part des producteurs. Les autres estiment que cet espoir est totalement illusoire et que toute politique de libre échange implique automatiquement le risque de dérive vers l'hégémonie de l'agrobusiness. Pour l'heure, il est difficile de trancher, car tout cela dépendra bel et bien d'un rapport de force entre producteurs et consommateurs d'un côté, autorités politiques et milieux économiques (y compris les distributeurs) de l'autre.

ici ou là, qui ouvrent des perspectives intéressantes. Certains appellent de leurs vœux des groupements coordonnés de plusieurs exploitations ou de coopératives, pas forcément toutes à vocation prioritairement agricole, mais liées au tourisme, à la gastronomie, à la production d'énergie ou à la culture. Valoriser la production locale dans le cadre de parcs naturels régionaux est plus motivant que de se lancer dans la compétition internationale. Mais ces visions comportent aussi un risque. Il n'est pas certain en effet qu'elles suffisent à maintenir réellement en vie les exploitations aujourd'hui menacées. On peut également s'interroger sur la pertinence d'une évolution vers une agriculture récupérée par l'industrie des loisirs. Voulons-nous véritablement une campagne transformée en zone de loisir pour citadins en mal de nature, avec ses buvettes, ses manèges, ses parcs animaliers, ses résidences et ses piscines? On a raison de reconnaître à l'agriculture sa multifonctionnalité. Mais il est essentiel qu'elle garde les moyens de cultiver des produits non pas pour le folklore, mais avant tout pour nourrir la population. Si cela doit passer par des échanges par-dessus les frontières, comme cela existe déjà pour le fromage par exemple, modulés et contrôlés rigoureusement, dans le respect de la souveraineté alimentaire et sans



A Landecy, les coopérateurs-consommateurs de Cocagne à la récolte des pois.

En tout cas, du côté des consommateurs et de la population en général, le prix des produits agricoles n'est plus forcément l'élément prioritaire. La qualité, la fraîcheur, la tracabilité, la sécurité sanitaire deviennent les critères déterminants pour les choix alimentaires. L'attachement à la paysannerie et aux paysages façonnés par les terres cultivées ou les troupeaux reste considérable, et l'approvisionnement de proximité prend plus d'importance que jamais, comme le montre l'essor de «l'agriculture contractuelle de proximité». Cette vision n'est pas forcément une image du passé. Même si nombreux sont ceux qui souhaitent ardemment la survie d'une agriculture familiale, d'autres formes d'organisation sont proposées

4 Luzius Wasescha, interview parue dans Agri Hebdo, 15.08.08

générer des transports inutiles, il n'y aura pas de notre part d'opposition systématique. En résumé, on pourrait dire: des échanges, oui, libre échange, non!

> Anne-Catherine Menétrey-Savary Anc. Conseillère nationale, les Verts, VD Co-présidente de la Plateforme pour une agriculture socialement durable.

La plateforme pour une agriculture socialement durable regroupe des organisations paysannes, des syndicats et des consommateurs. Uniterre en fait partie.

Plus d'informations:

www.agrisodu.ch

² Beat Kappeler, économiste, NZZ, 24.06.03, cité par «Pages de gauche», janvier 2006

³ Rapport du Conseil mondial des experts en agriculture, International Assessment of Agriculture Knowledge, Science and Technology for Development » (IAASTD)



Les fraises de Huelva: la honte!

Noé Graff, vigneron à Begnins et co-président de la plateforme pour une agriculture socialement durable nous livre son témoignage suite à un récent voyage au sud de l'Espagne où il a pu découvrir la terrible fresque de la production de fraises.

travailleurs. Le syndicat agricole (SOC)

ne dispose que de très faibles moyens

dans son combat pour faire respecter le

minimum octroyé du contrat d'origine.

La Plateforme pour une agriculture so-

cialement durable soutient ce combat, en

particulier celui pour l'élaboration d'une

convention collective digne de ce nom.

Mais elle doit aussi mener le combat,

en association avec nos partenaires pour

exiger que la production alimentaire, et

en particulier celle des produits «hors

saison» se fasse dans des conditions

respectueuses pour l'environnement.

Cette production «hors-sol» ne s'ac-

corde qu'à la recherche du profit. En

dissimulant les conditions de travail et

le coût des atteintes à l'environnement,

elle envahit les rayons des grandes sur-

faces d'un produit nuisible à la santé

La production de la fraise du Huel-

va rassemble tous les vices de cette

agriculture industrielle «mondialisée».

Les importations massives agricoles

subventionnées au Nord, et envoyées

dans le Sud de la planète (ex. du Sé-

négal) provoquent la ruine et la misère

du consommateur.

«Mon frère, je vis dans une grande souffrance» Ainsi me parle un jeune guinéen dans la forêt de Mazagon, au sud de Huelva.

De retour de Huelva, accompagné d'un membre du SOC (syndicat des ouvriers agricoles d'Andalousie, membre de Via Campesina), je dois constater et faire savoir qu'il y a au moins trois motifs de ne pas manger ces productions hors saison

1.- Catastrophe écologique

La culture de la fraise dans la province de Huelva s'étend sur 7'000 ha de serres, qui étaient autrefois des forêts publiques de pins. Cela représente une production fraisière annuelle de 300'000 tonnes. La déforestation se poursuit encore aujourd'hui afin d'augmenter la surface en exploitation. L'irrigation se fait par un pompage sans limitation de la nappe phréatique, annonce d'une prochaine désertification. Ce type de culture à contre-saison de janvier à fin avril, requiert une intervention massive d'engrais, de fongicides et d'insecticides, dont le bromure de méthyle destiné à stériliser les sols avant plantation, qui est un poison violent, provoquant brûlures de la peau et troubles pulmonaires. La fraise cultivée est de type camorosa, création californienne, sous contrat moyennant redevance; elle est caractérisée par son volume important, sa croissance rapide, et son absence de saveur. Le transport vers l'Europe du Nord requiert par an 16'000 camions de 10 tonnes, ce qui constitue une pollution indigne en diesel et rejet de CO₂.

2.- Misère sociale

100'000 personnes participent chaque année à la récolte des fraises, dont 35'000 en contrat dit d'origine (hors UE), contrat saisonnier de 3 à 9 mois. Les conditions de travail sont celles d'un quasi-esclavage. Une convention collective de travail existe, la plus basse d'Europe, jamais appliquée dans sa totalité: elle prévoit 37 euros par jour de travail. En fait, les cas de non payement de salaire, de même que les heures supplémentaires impayées sont ici, très nombreux. La caractéristique est la grande précarité des travailleurs. En moyenne, ce sont 14 jours de travail par mois qui sont effectués alors que la convention collective en prévoit 18 au minimum. La perte du droit à l'emploi entraîne la perte du droit au séjour, c'est dire que la main-d'œuvre doit être docile, bon marché et flexible. C'est la raison pour laquelle ce sont surtout les femmes des pays agricoles pauvres qui sont engagées: Maroc, Pologne et Roumanie. Leurs passeports sont souvent confisqués par les employeurs au début

de la période de travail. Ce travail sous serre est physiquement extrêmement pénible de part la position du corps et par son côté répétitif; il se fait courbé en deux, au ras du sol, bottes au pied, dans un sol détrempé par l'irrigation. Les travailleurs sont dangereusement exposés aux maladies pulmonaires et aux affections de la peau. Le plus scandaleux, et le moins visibles, est le sort des conditions des travailleurs subsahariens (Mali, Sénégal, Niger et Guinée) et Marocains qui vivent dans la forêt, dans des conditions inimaginables, sans eau ni électricité, dans des cabanes de plastique, attendant un éventuel emploi. parfois depuis des années. Il s'agit là d'une armée de réserve qui permet aux employeurs de maintenir la pression sur les salaires du journalier. Un fois par semaine, après une marche de 10 km, ils reçoivent de la Croix-Rouge locale un kilo de riz, de la sauce tomate et des biscuits dans le village voisin de Mazagon. Les effets dévastateurs sur la santé physique et morale de ces exilés m'a été dignement résumé par un jeune guinéen: «mon frère, je vis dans une grande souffrance».



Ici à El Ejido, un taudis à proximité des serres...

3.- Pauvreté du goût

La fraise ainsi cultivée est cueillie avant maturité, à contre saison. Traitée afin de résister jusqu'au terme du voyage, elle se révèle sans goût, acide, aqueuse et sans saveur autre que le sucre et la crème... qu'il faut rajouter. Par la perversion du goût qu'elle provoque chez le consommateur, elle détourne ce dernier de la production locale qui arrive plus tard sur le marché.

Revendications du SOC

Les conditions évoquées plus haut ont comme conséquence la faible représentativité syndicale parmi ces les banlieues afin de survivre. Sans espoir dans leur pays, ils émigrent vers l'Espagne entre autre pays, dans l'illusion de trouver du travail. Une politique de souveraineté alimentaire est la seule capable de maintenir les populations agricoles chez elles, dans le respect de leur activité économique et de leur culture. Une prise de conscience se dessine dans l'opinion publique: la diffusion de reportages et d'articles auxquels nous joignons ce témoignage ont pour but d'y contribuer.

Noé Graff Co-président de la Plate-forme pour une agriculture socialement durable

Visite de deux syndicalistes du SOC en Suisse en juin 2009

Abdelkader Chacha et Spitou Mendy ont passé 10 jours en Suisse à l'invitation du Comité de soutien aux travailleuses et travailleurs migrants du sud de l'Espagne. A peine descendus d'avion ils se sont retrouvés sur le plateau télé de l'émission «Genève à chaud» de Pascal Décaillet sur Léman Bleu. Le lendemain. ils ont été les invités de Radio Cité dans l'émission 7 à 8. Le vendredi 5 au soir ils ont été les hôtes d'honneur d'une soirée privée organisée par le Comité de soutien aux travailleuses et travailleurs migrants du sud de l'Espagne à Genève. L'objectif de cette soirée était de récolter des fonds afin de soutenir un programme de formation syndicale et sociale pour 12 migrants de la région d'Alméria; ces derniers, une fois formés, auront pour mission la promotion de l'action syndicale. Ce programme de formation est principalement soutenu par le Forum civique européen. Le lundi de la semaine suivante, ils ont été invités par la commission internationale d'Uniterre pour une soirée intitulée «luttes syndicales au cœur des fraises et tomates d'Andalousie»; cela a permis d'échanger sur nos pratiques syndicales.



Le mardi 9 Abdelkader et Spitou se sont rendus suite à l'invitation de Ueli Leuenberger, Président des Verts suisses, au Palais fédéral pendant la session parlementaire. Ils ont discuté de leurs attentes avec plusieurs députés de divers horizons. Aleur retour, ils ont fait halte à Lausanne pour participer à l'AG de la plateforme pour une agriculture socialement durable. Leur séjour s'est achevé le mercredi 10 par une réunion au BIT ainsi qu'une rencontre au Conseil des Droits de l'Homme. Cette semaine de lobbying actif a pu voir le jour grâce à la mobilisation des membres du Comité de soutien, présidée par Alvina Garcia, citoyenne genevoise d'origine espagnole, et de plusieurs membres de la plateforme pour une agriculture socialement durable.

Pour en savoir plus sur le projet de formation et/ou pour le soutenir financièrement consultez le site www. agrisodu.ch (rubrique activités).

CCP: Forum Civique Européen, 4004 Bâle, 40-8523-5, mention: «projet formation SOC Almeria».

Valentina Hemmeler Maïga



3 juillet, assemblée d'Uniterre: soyez-en!

Invitation à l'Assemblée générale d'Uniterre

3 juillet 2009 à 20h à l'Hôtel-de-Ville de Vaulruz (FR), rue de l'Hôtel-de-Ville 29

Ordre du jour:

- 1. PV de l'AG du 4 juillet 2008
- 2. Rapport du Président
- 3. Rapports des secrétaires
- 5. Programme d'activités 2009-2010
- 6. Comptes 2008, rapport de la commission de gestion, budget 2010
- 7. Adoption des rapports, des comptes et du budget
- 8. Divers.

A l'issue de l'assemblée statutaire:

Nous accueillerons le Professeur Shafique Keshavjee qui, avec le Pasteur François Rosselet, a écrit une lettre ouverte au Président de la Confédération pour dénoncer l'agonie des paysans. Il nous parlera de leurs motivations et des résultats de leur démarche.

Nous présenterons également l'avancée du travail sur le projet «lait équitable» et parlerons de la situation sur le marché des céréales.

3 novembre: Uniterre et de nombreuses organisations se retrouvent à Berne pour la souveraineté alimentaire. Réservez la date!

Un forum de discussion et débats est organisé le 3 novembre à Berne, sous l'impulsion d'Uniterre et de l'autre syndicat. Il y a une absolue nécessité de faire avancer la question de la souveraineté alimentaire sur le plan national, préciser ce que chacun comprend de ce concept, échanger sur nos visions et nos projets en cours. Plusieurs organisations ont déjà annoncé leur participation: l'Union Suisse des Paysans, Agora, BioSuisse, Bioforum Möschberg, Agrifutura, BIG-M, Uniterre, Unia, l'Autre syndicat, le SiT, la FRC, SKS, ACSI et la plateforme pour une agriculture socialement durable.

Sur le plan international, comme national, le terme de souveraineté alimentaire est toujours plus utilisé. Uniterre, comme l'autre syndicat, tous deux membres de La Via Campesina, ont travaillé avec la Fédération romande des consommateurs pour esquisser les grandes lignes d'une journée commune sur cette thématique. Avec ce premier document, nous avons pu solliciter, dans un premier temps, un certain nombre d'organisations provenant de 3 groupes qui sont pour nous prioritaires:

- Les organisations paysannes
- Les organisations syndicales
- Les organisations de consommateurs.

Avec ces trois forces importantes de notre société, nous estimons que nous couvrons ainsi une part importante de la population et en tous les cas les premiers concernés.

Dans un deuxième temps, suite à l'accord de plusieurs des organisations citées plus haut, nous avons affiné le programme et nous allons tout prochainement inviter un deuxième cercle de potentiels participants.

- Les autres milieux économiques
- Les organisations environnementales et de développement
- L'administration cantonale et fédérale
- · Les partis politiques et les parle-

Les objectifs de cette journée sont

- Analyser les enieux de la souveraineté alimentaire pour la Suisse.
- Identifier ce que chaque acteur reconnaît de la souveraineté alimentaire.
- Faciliter l'échange entre participants des différentes régions de Suisse.
- Définir d'éventuels dénominateurs communs pouvant amener à la réalisation de projets.

Nous souhaitons ainsi travailler essentiellement sur la dimension nationale et, grand atout, toutes les régions linguistiques sont présentes.

La journée se déroulera en 3 temps. Une première partie de la matinée sera dédiée à des interventions brèves que nous souhaitons percutantes et constructives, permettant d'alimenter une discussion qui aura lieu en fin de matinée. L'après-midi sera consacré d'une part à quatre ateliers thématiques où il est prévu que chaque composantes des organisations prioritaires soient présentes et d'autre part à une synthèse et à l'ébauche de perspectives communes.

Pour le comité d'Uniterre, il est très important que les membres d'Uniterre se mobilisent pour participer à cette journée. Nous souhaitons ainsi que chaque section s'organise pour envoyer plusieurs délégués sur place. Le débat constructif est la clé de cette journée.

Programme provisoire:

8h45-9h15: Accueil

9h15-9h30: Présentation

9h30-9h45: Définition de la souveraineté alimentaire de la Via Campesina

9h45-10h00: 3 points cruciaux/ prioritaires dans la définition pour les 3 porteurs

10h00-10h30: Les enjeux de la production agricole: la dimension internationale de la production et du commerce.

10h30-10h45: Regard critique sur la souveraineté alimentaire

10h45-11h: Pause

11h00-11h15: Souveraineté alimentaire: quelles implications pour

11h15-12h15: Discussion, échanges 12h15-12h30: Présentation des ateliers

12h30-14h: Buffet campagnard de saison

14h00-15h30: Ateliers

- 1. Prix rémunérateurs aux producteurs, accessibilité des produits pour tous les consommateurs: quelle implication pour les échelons intermédiaires?
- 2. Outils politiques à disposition pour faire progresser la souveraineté alimentaire en Suisse: avantages et inconvénients.
 - 3. Délocalisation des productions et

des Hommes: flux migratoires et main d'œuvre agricole. Causes et solutions.

4. Politiques parallèles (économie, environnement, climat, transport, ...): quelles appuis ou contraintes pour appliquer la souveraineté alimentaire.

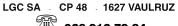
15h30-16h15: Synthèse des ateliers. 16h15-16h45: Perspectives com-

16h45-17h: Conclusions de la

Le forum aura lieu à Berne et la traduction français-allemand est garantie. Unia met ses locaux gracieusement à disposition pour cette journée.



- ✓Etables & stabulations
- ✓ Rénovations et neuf
- Sans comparaison avec béton/asphalte
- Antiglisse et isolant
- ✓ Devis sans engagement



026 913 79 84

ິ່ ຕຣາຍ (ປັ່ງ Swiss@animat.ca



Un pas vers un véritable engagement de la FAO en faveur des droits des paysans?

Après quatre jours de négociations mouvementées entre 121 gouvernements lors de la réunion du Traité de la FAO sur l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui s'est tenue en Tunisie, les tentatives de blocage du Canada ont été dépassées.

A minuit, le 4 juin dernier, le Brésil a lu, face à une assemblée plénière fatiguée, une résolution amendée portant sur les droits des agriculteurs, qui a converti la tension prédominant entre les représentants en soulagement et enthousiasme.

A la suite de négociations de couloirs, durant lesquelles l'Europe, l'Amérique Latine et l'Afrique ont combattu les efforts déployés par le Canada pour empêcher l'application des droits des paysans, les gouvernements ont convenus de ce qui suit:

- Encourager les pays membres à examiner toutes les mesures affectant les droits des paysans et supprimer les barrières empêchant les agriculteurs de stocker, échanger ou vendre leurs semences.
- Impliquer les agriculteurs à part entière au sein d'ateliers régionaux et/ ou nationaux portant sur l'application des droits des paysans et rendre compte de cette dernière lors de la prochaine réunion du Traité sur les semences, qui aura lieu dans environ 18 mois.

La résolution plénière, en sollicitant l'intégration complète des organisations de défense des droits des agriculteurs dans chaque aspect du Traité, a marqué une rupture avec les pratiques diplomatiques conventionnelles des Nations Unies.

L'Angola, le Brésil, l'Equateur, les Pays-Bas, la Norvège et la Suisse méritent une mention spéciale pour avoir été les premiers à attribuer aux paysans un rôle déterminant dans la conservation et l'amélioration des ressources phytogénétiques. Un agriculteur hondurien, Luis Pacheco, a résumé l'importance du Traité par ces propos: «la conservation de la diversité phytogénétique est essentielle pour pouvoir adapter l'agriculture aux nouvelles menaces que suppose le changement climatique. Si nous n'obtenons pas de la réunion en Tunisie qu'elle permette le fonctionnement du système mondial pour le droit de conservation des semences. la Conférence de Copenhague sur le Changement Climatique prévue pour la fin de cette année sera un échec».

Comme l'a souligné Wilhelmina

Peregrina, la directrice exécutive de SEARICE (une organisation de la société civile luttant en faveur des droits des agriculteurs), qui a suivi de près les négociations, «même si elle manque d'engagements fermes et reste dépendante des financements, cette résolution, conclue au terme de décennies de lutte, représente un pas considérable vers la reconnaissance et la mise en application des droits des agriculteurs au sein de la FAO».

réaffirmer cet engagement croissant en faveur des droits des agriculteurs. Ces porte-parole ont non seulement mis en avant le rôle central joué par les petits paysans dans la conservation de la biodiversité agricole, mais ils ont également formulé des propositions concrètes concernant les droits et le soutien que requièrent les paysans, leurs communautés, les organisations de peuples autochtones et les pastoralistes. Parmi ces droits figurent l'accès au matérial stocké dans les banques de

Au cours de cette troisième réunion

Ilstes. Parmi ces droits figurent l'acces au matériel stocké dans les banques de

Au sommet de Rome de la FAO sur la crise alimentaire en juin 2008, La Via Campesina se mobilisait déjà sur la thématique des semences. Photo: Faris Ahmed

de l'Organe directeur, les représentants des organisations de paysans, à l'image de Via Campesina, la plus grande organisation paysanne au monde, sont intervenus de façon déterminante pour gènes nationales et internationales et le droit à obtenir un soutien financier pour la conservation de la biodiversité dans les fermes.

Le fait que le Traité ait mis l'accent

sur la souveraineté nationale sur la conservation des ressources phytogénétiques et les droits des agriculteurs est une autre source de préoccupation. Les lois nationales relatives aux semences peuvent, par exemple, empêcher les paysans de stocker, échanger et vendre leurs semences. Et comme Jorge Stanley, membre d'une organisation panaméenne de jeunes autochtones et porte-parole du Comité International de Planification pour la Souveraineté Alimentaire, l'a exprimé plus tôt dans la journée devant l'assemblée plénière: «Le «consentement» et le «partage des bénéfices» pour les agriculteurs, qui sont les principaux gardiens de notre diversité phytogénétique (car ce sont eux qui entretiennent des milliers de variétés locales de plantes sur leurs terres), ne sont pas respectés par les lois qui régissent les brevets et qui autorisent, entre autres, le piratage des variétés cultivées par les agriculteurs».

Alors que les organisations de paysans et de la société civile présentes sont galvanisées par la tournure des discussions et des décisions, il convient toutefois de souligner qu'à ce jour ces dernières manquent du soutien nécessaire au bon fonctionnement du Traité. L'objectif en matière de financement est fixé à 116 millions de dollars, ce qui représente le strict minimum pour assurer son maintien, et les contributions restent volontaires. Les représentants de la société civile sont déterminés à veiller de près aux tenants et aux aboutissants des débats, et comptent bien rentrer dans leurs pays avec des plans permettant de favoriser la mise en application des droits des agriculteurs. «Nous reviendrons», a déclaré une agricultrice brésilienne, Soniamara Maranho, membre de la Via Campesina.

La Via Campesina, Comité International de Planification pour la Souveraineté Alimentaire 8 juin 2009

Via Campesina www.viacampesina.org

Coordination européenne www.eurovia.org



www.uniterre.ch

Responsable du journal:

Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch Imprimerie, annonces:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs, 1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26 Secrétariat du syndicat:

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne. Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75, Courriel: info@uniterre.ch

Abonnements et changements d'adresse:

Patricia Gaillet, 1564 Domdidier Tél. 026 675 16 46, Fax 026 675 16 36, p.gaillet@uniterre.ch Fr. 150.—par an, CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre No 28496.55, 1564 Domdidier

Commission «par I de lait, 1.- pour le paysan»: Jacques Barras, la Grande Planche, 1698 Bouloz Tél. 021 907 11 68, j.barras@uniterre.ch

Commission internationale:

Rudi Berli, 8 rue Lissignol, 1201 Genève Tél. 078 707 78 83, r.berli@uniterre.ch Coordination Européenne Via Campesina: Valentina Hemmeler Maïga, 021 601 74 67 Plateforme agriculture contractuelle: Nicolas Bezençon, 021 601 74 67 Commission grandes cultures et viande: Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch